

## Pass sanitaire à la MJC Viry

Activité concernée	Conditions d'accès adhérents	Conditions d'accès salariés	Port du masque	Observations
Accueil collectif de mineurs 3/10 ans (péri et extra scolaire)	Pas pass	Pas pass	Oui. Sauf en extérieur si mesure de protection en place	Accueil des adhérents à la porte de l'Ellipse / Pass obligatoire pour les encadrants majeurs dans les structures qui l'exigent en cas de sortie
Accueil collectif de mineurs 11/17 ans (péri et extra scolaire)	Pas pass	Pas pass	Oui. Sauf en extérieur si mesure de protection en place	Accueil des adhérents à la porte de l'Ellipse / Pass obligatoire pour les encadrants majeurs dans les structures qui l'exigent en cas de sortie
Activité pêche, jardin partagé, marche nordique	Pas pass	Pas pass	Non. Sauf si mesure de protection n'est pas possible. Et obligatoire si plus de 10 sur Viry / Obligatoire dans commune de plus de 5000 habitants (sauf Viry si pas de regroupement de plus de 10 personnes)	
Accompagnement à la scolarité CP -> CM2 (scolarité)	Pas pass	Pas pass	Oui. Sauf en extérieur si mesure de protection en place	Accueil des adhérents à la porte de l'Ellipse / Pass obligatoire pour les encadrants majeurs dans les structures qui l'exigent en cas de sortie
Accompagnement à la scolarité 6ème -> terminale (scolarité)	Pas pass	Pas pass	Oui. Sauf en extérieur si mesure de protection en place	Accueil des adhérents à la porte de l'Ellipse / Pass obligatoire pour les encadrants majeurs dans les structures qui l'exigent en cas de sortie
Temps d'accueils à l'espace familles (lien social)	Pas pass	Pas pass	Oui. Sauf en extérieur si mesure de protection en place	Accueil des adhérents à la porte de l'Ellipse
Jeux en familles (loisirs)	Pass	Pass	Oui. Sauf en extérieur si mesure de protection en place	Accueil des adhérents à la porte de l'Ellipse / Pour les majeurs et à compter du 30/09 pour les 12/17 ans
Autres activités de loisirs, festives, culturelles et sportives	Pass	Pass	Oui. Sauf en extérieur si mesure de protection en place / pas pendant la pratique effective de l'activité sportive ou artistique.	Pour les majeurs et à compter du 30/09 pour les 12/17 ans
Nettoyage des locaux, interventions (sauf urgences et livraison)	x	Pass si intervention pendant l'accueil des adhérents pass / Pas pass le reste du temps	Obligatoire	
Pour une inscription	Pas pass mais juste informations renseignements à l'accueil et inscriptions ALSH / Inscriptions pour toutes les activités par mail.	Pas pass	Obligatoire	
Réunions : bureau, CA	Pas pass	Pas pass	Obligatoire	

Lorsqu'il est obligatoire, le contrôle du pass sanitaire est à réaliser par chaque animateur avant l'entrée dans le bâtiment

Fait le : 02/09/2021